

## La forêt de Bercé soigne l'accueil du public

Comment concilier l'accueil du public avec la préservation du patrimoine forestier ? La réflexion est lancée à Bercé...

Un groupe de travail, composé d'élus du bassin de Bercé, du département et des représentants de l'ONF (Office national des forêts), s'est récemment réuni pour le lancement officiel du schéma d'accueil du public. Le projet s'inscrit dans la démarche « Forêt d'exception ».

La forêt domaniale de Bercé sera la première du département à bénéficier de cette démarche qui vise à faire connaître la richesse et la diversité du patrimoine forestier. Les autres massifs domaniaux de la Sarthe (Perseigne, Petite-Charnie) suivront.

Un premier diagnostic a été réalisé par l'ONF. En ce qui concerne les sentiers balisés, il est jugé nécessaire de rationaliser les itinéraires en privilégiant le qualitatif, d'identifier les besoins des usagers dans une réflexion globale de l'offre. Pour les VTT, la convention entre l'ONF et les collectivités portant sur l'entretien des sentiers est considérée comme une démarche à généraliser. La signalétique de prévention sera reconsidérée pour



*Les villages périphériques à la forêt de Bercé vont bénéficier d'accès privilégiés.*

une meilleure sécurité ; relative aux traversées de routes par les animaux et à la chasse.

Le schéma d'accueil privilégie l'accès en forêt à partir des villages périphériques. Des élus ont aussi souhaité connaître les intentions de l'ONF à propos des routes forestières ouvertes au public. Cette problématique sera soulevée lors des prochaines consultations.

52  
du

Hi  
ci  
Be  
du  
ch  
ch  
pl  
di  
sc  
ro  
pa  
M  
év  
nc  
sc  
si